

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

TRIDI 3 Ventôse,

(Ere vulgaire)

Samedi 21 Février 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter du 1^{er}. plus, de 50 liv. par an, de 27 liv. pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarant, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE, abonnément doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)
On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HORNIES, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

T U R Q U I E.

De Constantinople, le 25 décembre.

La nouvelle de la défaite des Polonais & de la prise de Varsovie, a beaucoup affecté le grand-seigneur & le davan: il y eut à cette occasion plusieurs conseils auxquels S. H. assista, & dont le résultat est encore un mystère. Le ministre de Russie demanda, le 3 de ce mois, une entrevue au reis-effendi; après l'avoir entretenu de quelques affaires de commerce, il amena la conversation sur les affaires de Pologne, & dit que l'impératrice se flattoit que la Porte continueroit de garder la neutralité comme par le passé. Le reis-effendi répondit que le grand-seigneur ne demandoit pas mieux que de rester neutre, mais qu'il desiroit que l'on rendit à la Pologne sa liberté & son existence politique, en lui garantissant la constitution de 1791: que le ministre de Russie étoit prié en conséquence de notifier à sa cour le desir de S. H. qui attendoit à cet égard une réponse cathégorique. Le ministre russe expédia le lendemain un courrier à Pétersbourg: celui de Prusse, qui a eu également une conférence avec le reis-effendi, a expédié de son côté un courrier à Berlin. Depuis ce moment, on redouble ici d'activité dans les préparatifs de guerre, & l'on croit que le retour du courrier de Russie décidera de la paix ou de la guerre.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 6 février.

On apprend de Varsovie, que le général comte de Suwarow s'établit dans le palais du roi, aussitôt après le départ de sa majesté pour Grodno. Le roi Stanislas Auguste a, dit-on, témoigné le desir de passer le reste de ses jours à Rome, en cas que la Pologne fût démembrée au point qu'il ne lui restât plus ou peu de pays à gouverner.

On a su par la voie de Hambourg, que le 20 janvier la gazette d'Amsterdam reparut, portant en tête, *liberté, égalité, fraternité*, & pour date le premier jour de la liberté. Elle rend compte des événemens du 18 & du 19 dans cette ville. On y voit que le parti patriote triomphant à l'approche des français, destitua les autorités, & les remplaça par les membres qui occupoient les places en 1787. Le général Golowkin, qui commandoit les troupes hollandaises, fut obligé de donner ordre à ses soldats de ne point s'opposer aux bourgeois; il reçut l'ordre de se démettre de son commandement pour le 19. Il fut établi un comité révolutionnaire auquel on déléga tous les pouvoirs provisoirement: ce comité proposa le 19, de nommer vingt-un représentans à la place du sénat qu'il avoit destitué; les personnes qu'il proposa furent agréées par la bourgeoisie, leur installation eut lieu aussitôt. — Les généraux Daendels, Moreau, Salm, arrivèrent le 19, suivis de quelques détachemens de hussards français: le 20 on publia une proclamation des représentans Bellegarde, Lacoste, &c., au peuple batave, dans laquelle il est dit: « Nous ne venons point pour vous mettre sous le joug; la nation française respectera votre indépendance; les troupes françaises observeront la plus exacte discipline; la sûreté des personnes & des biens sera maintenue; le culte divin ne sera point troublé; les loix, les coutumes & usages, resteront intacts; le peuple batave pourra seul changer & améliorer la forme de son gouvernement »...

De Mulheim, le 23 janvier.

Hier & avant-hier on entendit vers le Bas-Rhin, la section très-forte canonade. A présent, le bruit se fait, si long-les Français ont passé le Rhin au-dessous de Wessel, & que les Autrichiens ont été repoussés après un combat des plus sanglans.

On est occupé, dans ce moment, à transporter le...

gasin impérial de Duysbourg, & les bagages des troupes qui sont dans ces environs, sont déjà transportés plus loin.

Deux couriers arrivés ici de Vienne, y ont donné lieu à des bruits de paix.

Des avis du Bas-Rhin mandent que les avant-postes des François ne sont éloignés que de quelques lieues de Wesel. Il est certain que les lettres pour Emmerich ne partent plus.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 12 janvier.

On trouve la piece ci-jointe dans une des feuilles de l'opposition (*le Morning-Cronicle*), adressée au peuple d'Angleterre.

Amis,

Permettez à un homme simple, à un ami sincère de vous & de cette contrée, de vous dire quelques mots sur un objet de la plus haute importance, pour vous-même, pour vos familles, votre postérité & le royaume en général.

Sans doute, vous voyez déjà que le sujet dont je veux vous entretenir, est la guerre dans laquelle nous sommes malheureusement engagés, & qui, depuis qu'elle dure, a été accompagnée de dépenses & de désastres, sans exemple jusqu'à ce jour.

Il est inutile d'examiner maintenant, si dans son origine, la guerre fut juste & nécessaire; le véritable objet dont nous devons nous occuper, est de savoir si les tristes événemens qui ont eu lieu depuis son commencement, n'imposent pas comme un devoir à chaque homme dans ce royaume, d'employer tous ses efforts pour mettre un terme aux misères de ses concitoyens & procurer une paix immédiate.

Il est impossible que vous ne vous rappeliez pas qu'au commencement des hostilités on nous assura que la guerre ne seroit que d'une courte durée, qu'elle n'entraîneroit que le sacrifice de peu d'hommes & des dépenses très-faibles. Nous connoissons tous ce qui est arrivé; beaucoup d'entre nous ont à regretter un père, un frère, un fils, un mari, ou quelque proche parent qui ont péri par le glaive ou succombé à la maladie. Nous connoissons, nous sentons le tort fatal qui est résulté pour cette nation, de la situation lamentable où se trouvent ses manufactures & son commerce par la perte des marchés pour nos marchandises, la réduction du prix du travail & le manque d'emploi pour le pauvre industriel. Par une suite de ces circonstances, des milliers d'hommes de cette classe ont été forcés de s'enrôler comme soldats, tentés par l'appât d'une gratification qui devoit les mettre à portée de procurer du pain à leurs familles, livrées aux angoisses de la faim, & dont ils ont été séparés sans pouvoir leur être jamais rendus.

Pouvons-nous nous flatter, tant que durera la guerre, que nous ne serons pas assez hardis pour déclarer toute probabilité que le but originel ou avoué ne pourra être rempli? Dans cette situation, seroit-ce pas une extrême folie de continuer une dispute ruineuse, ou par orgueil, ou par désespoir?

Au commencement de la guerre, nos alliés étoient puissans en hommes & en argent: leurs soldats avoient la ré-

putation d'être les meilleurs de l'Europe, & ils se flattoient d'une conquête facile & prompte. Les troupes de nos adversaires étoient sans expérience, sans discipline, peu accoutumées aux fatigues de la vie militaire, & doutant de leurs propres forces. Quel a été l'événement de ce choc? Des troupes sans expérience ni discipline, fondant avec l'impétuosité d'un torrent, ont balayé devant elles les armées de vétérans de leurs ennemis, que l'on avoit regardés jusqu'alors, comme ne pouvant éprouver aucune résistance.

Jettons maintenant un regard sur la situation de nos alliés.

Nous avons fourni à la Sardaigne une large somme d'argent, & nous nous sommes engagés à lui en payer annuellement une semblable, pour la mettre en état de défendre ses propres possessions; & cela sans succès, puisqu'elle a été vaincue dans toutes les actions, & a perdu une portion considérable de son territoire.

L'Espagne, loin de pouvoir nous être de quelque secours, éprouve des défaites de tous les côtés, & tout le royaume est rempli de consternation & d'épouvante.

Le fléau du genre humain, l'impératrice de Russie, laquelle, il n'y a pas long-tems, nous étions sur le point de faire la guerre, pour le maintien de la balance de l'Europe, mais dont nous avons depuis tant vanté la puissante coopération, a basement employé sa puissance à rendre esclaves les vertueux & malheureux polonois. Le pape même des feuilles mercenaires, Suwarow, un de ses sanguinaires généraux, dans l'espace de vingt-deux jours, a fait périr 30,500 individus de ce peuple, qui n'avoient commis aucune offense envers la Russie, & parmi lesquels il y avoit 3000 femmes ou enfans incapables de se défendre.

Le roi de Prusse, auquel nous avons fait plusieurs paiemens de 100,000 livres sterling, n'a guères fait autre chose que d'aider la cruelle & détestable Catherine. Cependant, on dit en confidence, & je crois que c'est la vérité, que nous lui continuons toujours son énorme subside.

Les Hollandais, pour la sûreté desquels on prétend que nous sommes entrés dans cette querelle, font, non-seulement peu d'efforts pour se défendre, mais montrent la plus forte aversion pour nos soldats, tout en recevant d'eux, en toute occasion, du soutien & des secours.

À l'égard de l'empereur, il paroît manquer à-la-fois d'argent & de crédit. Notre ministre s'est décidé à entrer en négociation, pour garantir un emprunt de six millions sterling fait par lui; & si l'empereur ne peut ou ne veut pas payer l'intérêt de cette somme, il faudra que le peuple de la Grande-Bretagne consente encore à le payer ou à entrer en guerre avec ce prince pour le contraindre à remplir ses engagements. Ainsi, après avoir, pour cet effet, consommé cinquante ou cent millions, ou plus encore peut-être, sans parler du sang qui sera répandu dans cette occasion, il est possible que nous nous trouvions nous-mêmes dans l'impossibilité d'acquitter cette dette.

Mais, soit que ces six millions tombent ou non sur cette contrée, il est hors de doute que le ministre a pris des engagements pour un emprunt extravagant & sans exemple, de dix-huit millions sterling dont nous & nos concitoyens devons porter le fardeau; quoique le parlement n'ait pas été consulté sur ce sujet. Si la guerre continue, qui peut nous assurer que l'an prochain l'Angleterre n'aura pas besoin d'une somme aussi considérable, ou

même es de nou

qui acca

On di

qui nous

nous. M

ont la d

la guerr

ils paroi

ils n'ag

mesurée

si souve

doute q

aura ad

d'aucun

désirable

voient en

tive hon

Il par

tifs reçu

pour le b

la guerre

négociat

Il est plu

par le re

gés dans

Sans m

& nos m

nous au

& donne

malheur

On é

cedé en

voulu je

capaux n

jugés par

On a

ateliers

telots &

bâtimens

russi en

ployés s

croire q

l'es-adr

mettre

ination

grains d

intérieur

Une i

les accu

de Saint-

pour l'ir

pour éle

tradictoi

paroisser

de rien j

on doit

sirer sur

des cause

même encore plus forte ? Or, pour payer l'intérêt, que de nouvelles taxes doivent être ajoutées aux taxes pesantes qui accablent déjà l'Angleterre !

On dira, peut-être, qu'il n'y a personne en France avec qui nous puissions faire la paix, ou qui veuille la faire avec nous. Mais c'est perdre son tems que de dire que ceux qui ont la direction de toutes les forces d'une nation pour faire la guerre n'ont pas de titre pour faire la paix. Si maintenant ils paroissent n'en vouloir pas avec nous, demandons-nous s'ils n'agissent pas ainsi par une suite des expressions non mesurées, ou des menaces absurdes que nos ministres ont si souvent répétées contr'eux. Cependant il n'y a pas de doute que la paix se puisse faire aisément, après qu'on aura adopté des mesures raisonnables & conciliatoires. Si d'un côté on ne montre du penchant pour un objet aussi désirable, la guerre doit durer jusqu'à ce que les nations soient entièrement ruinées ou même exterminées, perspective horrible.

Il paroît, dans le moment actuel, d'après les détails positifs reçus des divers quartiers, que nos alliés les Hollandois, pour le bonheur et la protection desquels on nous a dit que la guerre étoit indispensable de notre part, sont entrés en négociation pour faire une paix particulière avec la France. Il est plus que probable que nous serons bientôt abandonnés par le reste de nos alliés, & que nous resterons seuls engagés dans ce débat malheureux.

Sans nous occuper du passé, réunissons donc nos cœurs & nos mains pour la cause commune, & de suite adressons-nous au roi, pour qu'il mette fin aux ravages de la guerre, & donne la paix, avec toutes ses douceurs, à notre contrée malheureuse, épuisée de sang.

FRANCE.

De Paris, le 3 ventose.

On écrit de Toulon que le calme & la paix ont succédé enfin à l'esprit de discorde que les factieux avoient voulu jeter parmi la garnison de cette place. Les principaux moteurs de la révolte ont été arrêtés, & vont être jugés par une commission militaire nommée *ad hoc*.

On a levé, en dernier lieu, 1800 hommes dans les ateliers de l'arsenal de Toulon, pour en faire des matelots & compléter les équipages des vaisseaux & autres bâtimens destinés au service de la république : on a mis aussi en réquisition un certain nombre de matelots employés sur les bâtimens de commerce. Il y a lieu de croire que ces mesures précéderont de peu la sortie de l'escadre, qui n'attend que des ordres ultérieurs pour mettre à la voile. Le bruit court que sa première destination sera d'aller prendre à Livourne un convoi de grains destinés pour l'approvisionnement des départemens méridionaux.

Une loi du 4 pluviôse a ordonné que les débats entre les accusateurs & les accusés, relativement aux affaires de Saint-Domingue, seroient imprimés & distribués, tant pour l'instruction de la commission de la colonie, que pour éclaircir les faits noyés dans un déluge d'écrits contradictoires. Les deux premières livraisons de ces débats paroissent, & se font lire avec intérêt ; il seroit précoce de rien juger sur les premières pièces de ce procès ; mais on doit croire que les suivantes ne laisseront rien à désirer sur la discussion d'un fait aussi important que celui des causes qui ont troublé nos colonies.

Le moment du rapport de la commission des 21 s'approche : en conséquence, les accusés se hâtent de faire paroître des mémoires atténuatifs des faits qu'on leur reproche. Barrere vient d'en faire paroître un dans lequel il expose qu'il n'a fait fusiller personne ; ce qui est, selon lui, une preuve de son innocence. Malheureusement dans le même moment Fouquier-Tinville qui, de son côté, cherche à se justifier, cite pour sa justification un arrêté pris le 17 messidor pour aggraver le terrorisme & hâter les assassinats judiciaires, & il déclare que cet arrêté est signé Billaud, Barrere, &c.

S'il faut en croire quelques papiers publics, les terroristes s'agitent dans des convulsions extrêmes pour retarder l'instant de leur chute entière, qu'ils regardent comme très-prochaine : ils se sont ralliés en force dans les sections à la séance de décadi dernier, pour essayer une dernière fois de faire triompher leur cause désespérée ; mais l'union & l'ensemble des bons citoyens ont par-tout déjoué leurs projets ; & les sections, dans la séance de la convention nationale de primidi sont allées lui rendre compte de la victoire qu'elles ont remportée la veille sur les ennemis du repos public.

Jacques-Vincent Delacroix, né à Paris, âgé de 71 ans, homme de loi, ancien professeur de droit public au Lycée, membre du tribunal de conciliation, domicilié à Versailles, a paru au tribunal révolutionnaire. Voici le jugement qui est intervenu :

« Vu la déclaration du jury, portant qu'il n'est pas constant que l'ouvrage intitulé : *le Spectateur françois pendant le gouvernement révolutionnaire*, tende à provoquer le rétablissement de la royauté & la dissolution de la représentation nationale ; le tribunal a acquitté & mis en liberté ledit Delacroix ».

CONVENTION NATIONALE.

Suite de la séance du 1^{er} ventose.

La section des Tuileries déclare que la plupart des membres de son ancien comité révolutionnaire ayant perdu la confiance, elle ne les nommera à aucune fonction civile ou militaire, jusqu'à ce que l'épuration en ait été faite par le comité de sûreté générale.

Cet arrêté donne lieu à quelques discussions.

Duhem. — Dans le nombre des pièces qui vous ont été lues à la barre, & dont vous avez ordonné l'insertion au bulletin, il en est une sur laquelle je demande la parole, non que je m'oppose à l'insertion au bulletin, mais parce qu'il est utile de relever une violation de la loi. Il est dit dans une pétition, que les citoyens de la section ont délibéré de priver de leurs droits civils & militaires les anciens membres de leur comité révolutionnaire.

Citoyens, c'est une violation manifeste de la loi. Un individu ne peut être privé de ses droits que par un décret. — Murmures.

Bourdon, de l'Oise. — Duhem a altéré la vérité.

Duhem. — Je demande une seconde lecture des pièces. Bourdon de l'Oise. — Citoyens, remarquez que la section qui se présente à votre barre n'a suivi qu'un mouvement d'indignation bien naturel contre les scélérats qui, si longtemps, l'ont ensanglantée. Qu'est-elle venue faire, cette section ? épancher dans votre sein ses justes sollicitudes sur sa position. Eh quoi ! depuis six mois, le 9 thermidor a ramené la justice, & les citoyens ne peuvent encore

exercer paisiblement, dans leurs sections, leurs droits politiques ! & de toutes les parties de la république, à la voix de leurs chefs, sont accourus à Paris une foule d'hommes furieux qui troublent ces assemblées. Hier encore, citoyens, dans plusieurs sections, ces hommes se portèrent sur les patriotes & les maltraitèrent.

C'est vrai, dit-on, de toutes parts.

Bourdon. — Citoyens, n'en doutez pas, si des hommes de sang, si des gens qui, pendant 18 mois, ont abusé des pouvoirs qui leur étoient confiés, ne sont pas réprimés, plus de liberté, plus de justice, plus de bonheur pour le peuple, à qui vous les avez promis le 9 thermidor. Ils viennent ici vous parler de leurs craintes. Dans l'ancienne manière de délibérer, il est vrai qu'il n'en étoit pas ainsi. Parloit-on justice, les portes étoient fermées à l'instant, & les patriotes étoient assommés avec des chaises, voilà comme on délibérait : c'étoit plutôt fait.

Les citoyens ne veulent plus souffrir les assassinats ; ils viennent vous consulter sur les mesures que les circonstances les ont forcés de prendre. Cette marche est la seule digne d'un peuple libre : il faut qu'elle soit publiée partout ; c'est le moyen d'engager les bons citoyens à se tenir fermes contre les coquins & les oppresseurs qui ont fait couler le sang pendant dix-huit mois. Je demande l'insertion au bulletin.

Ce discours a été souvent interrompu par les plus vifs applaudissemens.

Duhem insiste pour la lecture.

Bourdon. — Ce n'est qu'une misérable chicane, le cri du désespoir. — Vifs applaudissemens.

André Dumont appuie la proposition de Bourdon : il n'est que trop vrai, dit-il, que la malveillance & le crime s'agitent ; je tiens une lettre de Boulogne, où les bons citoyens ont été obligés de recourir à la force armée, pour se délivrer de l'oppression où les tenoient les jacobins, qui avoient juré d'exterminer tous ceux qui n'étoient pas de leur parti ; qui ont osé dire que l'assemblée alloit enfin ramener la justice anéantie au 10 thermidor. (Mouvement d'indignation). Il n'y a pas encore dix jours que dans la section des Tuileries, les jacobins ; au mépris de vos décrets, vouloient comprimer l'opinion publique ; & vous empêchiez ces citoyens de se délivrer de ce joug odieux ! & vous les empêchiez de vous faire respecter vous & vos décrets !

Une voix : Ce n'est pas l'assemblée.

Une autre voix : C'est Duhem.

André Dumont. — Cette section déclare qu'elle sera ferme ; tous les français le seront. (On applaudit). Les égorgeurs ne seront plus rien dans la république. (Vifs applaudissemens). Ils ne seront plus rien, ces hommes qui ne cessent de jeter en avant des motions insidieuses. Le peuple veut la république ; mais il la veut avec la justice ; il ne veut pas une république où l'on assure l'impunité aux coupables ; où quatre individus tyrannisoient des milliers de citoyens. — Vifs applaudissemens.

Nous n'avons pas renversé le tyran pour lui en voir succéder d'autres ; le tems des horames de sang & de rapines est passé. — On applaudit.

André Dumont demande si l'assemblée veut qu'on lise les lettres.

Oui, on s'écrie-t-on ! Il lit les lettres, qui portent qu'à Boulogne, les citoyens ont été obligés de se réunir pour demander le désarmement des partisans de la terreur, qui, en plein jour, sortoient avec des sabres & des fu-

sils ; menaçoient d'exterminer les patriotes, & entroient chez les citoyens, les menaçant aussi de les assassiner s'ils ne se rangeoient pas le leur parti.

Dumont dit qu'il ne peut lire les procès-verbaux, parce qu'ils contiennent les noms des individus qu'il seroit dangereux de faire connoître ; plusieurs sont à Paris, & la plupart sans état & sans propriété, ne tiennent à rien qu'aux crimes qu'ils ont commis, & qu'ils voudroient bien commettre encore. — On applaudit.

Je suis bien loin, dit un membre, de suspecter Duhem, mais je lui dirai franchement, que tout ce qu'il y a de voleurs, de coupe-jarets, de dilapidateurs de la fortune publique & d'agioteurs, se rallient à ses déclamations. — Vifs applaudissemens.

Duhem : — C'est un arrêté, qu'on le lise.

Si vous ne comprimez pas les méchans, ajoute le préopinant, vous serez leurs victimes. (On applaudit).

Les lettres sont renvoyées au comité de sûreté générale.

Séance du 2 ventôse.

Nota. Dans la séance extraordinaire qui a eu lieu hier au soir pour le renouvellement du bureau, le citoyen Bourdon, de l'Oise, a été élu président ; les trois nouveaux secrétaires sont, Pemartia, Dupuy, de Seine & Oise ; & Rabaut-Pommié.

Aujourd'hui on alloit procéder à l'appel nominal pour nommer les députés qui seront envoyés dans nos colonies orientales ; quand un membre a observé qu'il pourroit arriver qu'on élût des représentans à qui leur santé ou d'autres causes ne permettroient pas d'accepter cette mission ; ce qui entraîneroit une grande perte de tems.

L'assemblée décrète que l'appel nominal sera remis à quartidi ; & d'ici là, il sera dressé une liste de candidats sur laquelle s'inscriront ceux qui peuvent remplir cette mission.

La barre est ouverte aux pétitionnaires ; plusieurs sections viennent exprimer les mêmes sentimens qu'ont manifestés celles qui ont paru hier ; l'une d'elles demande la destruction de la montagne surmontée d'un colosse, qui a été élevée devant les invalides.

Gaston combat cette proposition, parce que ce colosse représente le peuple.

Mathieu obtient la parole & dit :

Dans le tems des guerres civiles de Rome, lors même que le parti qui seroit la république remportoit une victoire, ce peuple, dont presque toutes les institutions étoient dictées par la philosophie, avoit pour principe de ne pas accorder les honneurs du triomphe au vainqueur ; il regardoit avec raison comme une calamité un avantage qui avoit fait couler le sang des citoyens. (On applaudit). Si la convention n'eût jamais été livrée à aucun parti, jamais sans doute elle n'eût fait élever de ces monumens que l'opinion réprovoit aujourd'hui, moins sans doute cause des choses où des hommes qu'ils semblent consacrer, que parce que ce sont en même-tems des monumens de discorde ; on ne s'éleveroit pas en ce moment contre un symbole du peuple, s'il n'offroit en même-tems un de ces symboles de discorde ; car qu'est-ce qu'une montagne, sinon une éternelle protestation contre l'égalité. — La salle retentit d'applaudissemens à plusieurs reprises.

Mathieu termine par exhorter tous les députés à se réunir pour le bonheur du peuple ; il demande aussi qu'on fasse disparaître dans la salle cette distinction de places, qui est une source de divisions. — Décreté.